

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

M-Prep Neutralizer 5A

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et
2020/878

Date d'édition: 16 Septembre 2021
Date de la Première Édition: 17 Mars 2017
Version 3.0

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit	
	Nom du Produit	M-Prep Neutralizer 5A
	Identificateur de formule unique (IFU)	Non applicable
	Forme nano	Non applicable
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Utilisation Identifiée	Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie
	Usages déconseillés	Rien d'autre que ce qui précède.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Identification de la société	VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH Tatschenweg 1 74078 Heilbronn Allemagne +49 (0) 7131 39099-0 +49 (0) 7131 39099-229 mm.de@vpgsensors.com
	Téléphone	
	Fax	
	E-mail (personne compétente)	
1.4	Numéro d'appel d'urgence	(00-1) 703-527-3887 CHEMTREC

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1.1	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Non classifié comme dangereux pour l'approvisionnement.
2.2	Éléments d'étiquetage	Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
	Nom du Produit	M-Prep Neutralizer 5A
	Pictogramme(s) de Danger	Aucun attribué
	Mention(s) d'Avertissement	Aucun attribué
	Contient:	Aucun attribué
	Mention(s) de Danger	Aucun attribué
	Mention(s) de mise en garde	Aucun attribué
	Indications diverses	non applicable
2.3	Autres dangers	Rien de connu. Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 **Substances** - non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

M-Prep Neutralizer 5A

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 16 Septembre 2021
Date de la Première Édition: 17 Mars 2017
Version 3.0

3.2 Mélanges

Aucun composant de ce mélange n'est présent au-dessus des niveaux de concentration pertinents détaillés dans la section 3.2.1 du règlement (UE) 2020/878 de la Commission.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Protection individuelle du premier sauveteur

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche à l'eau et faire boire 200-300ml d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ininflammable. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Une fois chauffée, la matière génère des vapeurs d'ammoniac anhydre qui nécessitent le port de protections respiratoire et oculaire pour la lutte anti-incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

M-Prep Neutralizer 5A

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et
2020/878

Date d'édition: 16 Septembre 2021
Date de la Première Édition: 17 Mars 2017
Version 3.0

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Ininflammable. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Une fois chauffée, la matière génère des vapeurs d'ammoniac anhydre qui nécessitent le port de protections respiratoire et oculaire pour la lutte anti-incendie.
- 6.4 Référence à d'autres sections** Voir Rubrique: 8, 13

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive. éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
température de stockage
Temps limite de stockage
Matières incompatibles
- Conservé uniquement dans l'emballage d'origine. Conservé le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
Températures ambiantes. <27°C
Stable dans les conditions normales.
Acides, Peroxydes, cuivre métallique, étain, zinc et leurs alliages, composés halogénés.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Adhésifs

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle**
8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

Substance	N° CAS	VLEP-8h		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Annee
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³				
Sodium Tetraborate Pentahydrate	12179-04-3	-	1	-	-	R1B	287	-	1987

Source:

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984).

Remarque:

A = Fraction inhalable

(11): La VLE n'est pas réglementaire et provient d'une circulaire du ministère chargé du travail

(12) = Ces VLEP entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2012.

R1B = substance classée CMR de catégorie 1a, 1b ou 2 suivant le cas.

R2 = substance classée CMR de catégorie 1a, 1b ou 2 suivant le cas.

C2: substance classée cancérigène de catégorie 1a, 1b ou 2 suivant le cas

* = risqué de pénétration percutanée.

Sk - Peut être absorbé à travers la peau.

All = risqué d'allergie

- 8.1.2 Valeur limite biologique** Non fixé

- 8.1.3 PNECs et DNELs** Non fixé

8.2 Contrôle de l'exposition

- 8.2.1 Contrôles techniques appropriés** Assurer une ventilation adéquate. Ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

M-Prep Neutralizer 5A

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 16 Septembre 2021
Date de la Première Édition: 17 Mars 2017
Version 3.0

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. stocker les vêtements de travail séparément. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage



porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



Protection des mains:

Porter des gants imperméables (EN374). Personne ayant préparé cette FDS. Changer régulièrement les gants de protection afin de prévenir les problèmes de perméation. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Des gants en néoprène ou en caoutchouc sont recommandés.

Protection respiratoire



Protection de corps:

Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

Risques thermiques

non applicable

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	limpide, incolore
Odeur	Légère odeur d'ammoniac.
Point de fusion et point de congélation	0°C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C
Inflammabilité	Non inflammable./ non applicable - Liquide
Limites inférieure et supérieure d'explosivité ou limites inférieure et supérieure d'inflammabilité	Non fixé
Point éclair	Non fixé
Température d'auto-inflammabilité	Non fixé
Température de décomposition	Non fixé
pH	Non fixé
Viscosité, cinématique	Non fixé
Solubilité	Soluble dans l'eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

M-Prep Neutralizer 5A

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et
2020/878

Date d'édition: 16 Septembre 2021
Date de la Première Édition: 17 Mars 2017
Version 3.0

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non fixé
Pression de vapeur	760 mm Hg @ 100 °C
Densité et Densité relative	1 (Eau = 1)
Densité de vapeur relative	1 (air = 1)
Caractéristiques des particules	Non applicable (Liquide)

9.2 Autres informations

Taux d'évaporation	Non fixé
Teneur en composés organiques volatiles	1000 g/L
Propriétés explosives	Non Explosif
Propriétés comburantes	Non comburant (oxydant).

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.4 Conditions à éviter	Ajouter de l'hydroxyde de sodium à cette substance et/ou la chauffer entrainera la volatilisation de l'ammoniaque.
10.5 Matières incompatibles	Acides, Peroxydes, cuivre métallique, étain, zinc et leurs alliages, composés halogénés. hydroxyde de sodium.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Produits de combustion: Ammoniac

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008	
Toxicité aiguë	
Ingestion	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
Inhalation	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 20 mg/L. (Vapeur)
Contact avec la peau	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancerogénité	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

M-Prep Neutralizer 5A

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 16 Septembre 2021
Date de la Première Édition: 17 Mars 2017
Version 3.0

11.2 Informations sur les autres dangers

- 11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien Aucune substance identifiée comme présentant des propriétés de perturbateur endocrinien.
- 11.2.2 Autres informations Rien de connu

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- 12.1 Toxicité Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
estimé Mélange LC50 >100 mg/L (Poissons)
- 12.2 Persistance et dégradabilité Aucune information sur le mélange lui-même.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Aucune information sur le mélange lui-même.
- 12.4 Mobilité dans le sol Aucune information sur le mélange lui-même.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas classé comme PBT ou vPvB.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien Aucune substance identifiée comme présentant des propriétés de perturbateur endocrinien.
- 12.7 Autres effets nocifs Rien de connu

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé.
- 13.2 Indications diverses Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dans les 'Recommandations on the Transport of Dangerous Goods' des Nations Unies.

- | | ADR | IMDG | IATA/OACI |
|---|------------------|----------------------------------|------------|
| 14.1 Numéro ONU ou Numéro d'identification | Non classé | Non classé | Non classé |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | Non classé | Non classé | Non classé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non classé | Non classé | Non classé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non classé | Non classé | Non classé |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Non classé | Non classé comme Polluant Marin. | Non classé |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Voir Rubrique: 2 | | |
| 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | non applicable | | |
| 14.8 Indications diverses | aucune/aucun. | | |

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- 15.1.1 Règlements de l'UE
Substance(s) extrêmement préoccupante aucune/aucun
Autorisations et limites d'utilisation aucune/aucun.
- 15.1.2 Directives nationales
Wassergefährdungsklasse (Allemagne) Rien de connu
WGK NWG (Classification interne) WGK NWG (Classification interne)
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique conformément à REACH n'est pas nécessaire.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

M-Prep Neutralizer 5A

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 16 Septembre 2021
Date de la Première Édition: 17 Mars 2017
Version 3.0

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: Version mise à jour et date. Nouveau format du règlement (UE) 2020/878 pour les FDS, toutes les rubriques ont été mises à jour pour inclure les nouvelles données. Veuillez utiliser la FDS avec précaution.

References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS),

Classification UE: Cette fiche de sécurité a été préparée conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

LÉGENDE

ADR	ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CLP	Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
EC50	Concentration efficace médiane
HSE	directeur de la santé et de la sécurité
IATA	IATA : Association internationale du transport aérien
ICAO	OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.
LC50	Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LD50	Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LTEL	Valeurs limites d'exposition à long terme
OEL	Limites d'exposition sur le lieu de travail
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
RID	RID: Règlement concernant le transport ferroviaire international de marchandises dangereuses
TWA	Valeur d'exposition moyenne pondérée
STEL	Valeur limite d'exposition à court terme
vPvB	vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable
WGK	Wassergefährdungsklasse (Allemagne) / Classe risque aquatique

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.



Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.